



COMMUNE DE GROSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous

www.groussbus.lu

KlimaPakt | EUROPEAN
ENERGY
AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 service.technique@groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	102533
Objet :	l'abattage d'un frêne le long du CR 306 entre Grosbous et Vichten
Requérant :	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics Département des travaux publics
Adresse :	4, place de l'Europe L-2940 Luxembourg
Date de la décision :	25.05.2022
Lieu :	sur la parcelle 306/793, section A de Grosbous, lieu-dit "Vor der Seitert"
Début du délai de recours :	03.06.2022
Fin du délai de recours :	05.09.2022
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune (www.groussbus.lu) ou sur rendez-vous à la maison communale

Grosbous, le 01 juin 2022

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

